

SÉANCE DU 10 JUIN 2026
EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL
de la COMMUNAUTE de COMMUNES BRESSE LOUHANNAISE INTERCOM'

Nombre de membres en
exercice :
48

L'an deux mille vingt-six et le dix du mois de juin, le Conseil de la Communauté de Communes Bresse Louhannaise Intercom', s'est réuni à la Salle de la cantine à Vincelles sous la présidence de Monsieur Anthony VADOT.

Présents à la séance :
47

Etaient présents : M. Anthony VADOT, M. Didier FRANCOIS, Aurélie GRAVALLON, Mme Mathilde CHALUMEAU, Mme Fabienne BUISSON, M. Vincent CAVALIERE, M. Bertrand RODOT, Mme Carole RIVOIRE-JACQUINOT, M. Jean-Luc VILLEMAIRE, Mme Sylvie DECUIGNIERES, Mme Christine LOUROT, M. Sébastien MARTINET, M. Pierre VYON, M. Jean-Pierre DALOZ, Mme Géraldine GILLES, M. Philippe CAUZARD, M. Frédéric BOUCHET, Mme Cécile GILLET, M. Jacques MOUGENOT, Mme Nelly RODOT, M. Robert CHASSERY, Mme Patricia TISSERAND, M. Gérard ROY, Mme Josette LETOUBLON, M. Guillaume BADET, Mme Hélène OGES, M. Jacky BONIN, M. Rémy CHATOT, M. Stéphane BESSON, Mme Elise MYAT, M. Raphaël MOREY, Mme Carine CHEVAILLER, Mme Céline RAMIER (suppléante), M. Xavier BARDET, M. Eric BERNARD, M. Didier LAURENCY, Mme Elodie BERNARD, M. David COLIN, M. Jean-Philippe LOYER, M. Jean-Marc ABERLENC, M. Patrice MARLIN, Mme Alexandra POURPRIX, M. Laurent VAIRET, M. Frédéric CANNARD, Mme Joan BOULEUX, Mme Chantal PETIOT, M. Mickaël CHEVREY.

Date de la
convocation :
03 juin 2026

Etaient excusés : M. Jacques GELOT suppléé par Mme Céline RAMIER, Mme Sylvie MARTIN.

Secrétaire de séance : M. Vincent CAVALIERE.

8.7 TRANSPORTS

C2026-100 Avenant à la convention de délégation de compétence pour l'organisation de transports scolaires du 1^{er} degré

Le Conseil Régional propose la prolongation d'un an des délégations de compétence aux Autorités Organisatrices de Second Rang de Saône et Loire pour le transport des élèves de maternelles et primaires.

Le Conseil Communautaire ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré,

ACCEPTE la prolongation de la convention de délégation de compétence transports scolaires conclue entre la Région Bourgogne Franche Comté et la Communauté de Communes Bresse Louhannaise Intercom' jusqu'au 15 août 2027.

AUTORISE le Président à signer, en ce sens, l'avenant à ladite convention.

Secrétaire de séance :
Vincent CAVALIERE



Date 16 juin 2026

DÉCISION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jours, mois, an ci-dessus

Et ont signé les membres présents

Pour extrait certifié conforme

Anthony VADOT



Président de la Communauté de Communes
Bresse Louhannaise Intercom'

Date 16 juin 2026